Numéro

60

Clair et Net

Le bulletin municipal d'informations de Warmeriville

Mars 2017

Sommaire:

Mot du Maire:p1
Paroles d'associationsp 2 à 3
Carnavalp 4
Bien vivre ensemblep 5
Oyé ! Oyé !p 5 à 7
Recettep 7
Commémorationp 8 à 9
Informations pratiquesp 10



Resp. publication: Mousel P

Conception et réalisation :

Doussaint N Caillot J

Desenepart A Griffon P

Leroy H Poinsot Jm

Secrétariat Mairie:

1 rue des vagériaux

51110 Warmeriville

Tél: 03 26 03 32 04

Courriel:

mairie@warmeriville.fr

Site internet : warmeriville.fr Edité en 1000 exemplaires

MOT DU MAIRE

Dans le cadre des élections présidentielles et législatives qui se dérouleront le 23 avril et 7 mai et le 11 et 18 juin 2017, l'édito de ce mois-ci est consacré à quelques rappels historiques autour du droit de vote.

En 1791, la France est gouvernée par une monarchie constitutionnelle. Dans ce régime, le droit de vote est restreint : seuls les hommes de plus de 25 ans payant un impôt direct égal à la valeur de 3 jours de travail ont le droit de voter. Le suffrage est dit censitaire.

En 1799, la constitution institue le suffrage universel masculin et donne le droit de vote à tous les hommes de plus de 21 ans ayant demeuré pendant un an sur le territoire.

En 1815, restauration du suffrage censitaire.

En 1848, le suffrage universel masculin est rétabli : sont électeurs tous les hommes français, âgés de plus de 21 ans et le vote devient secret.

En 1944, l'ordonnance du 21 avril 1944 donne aux femmes de plus de 21 ans le droit de vote et rend ainsi le droit de suffrage réellement universel.

Les femmes votent pour la 1ère fois aux élections municipales d'avril 1945.

En 1974, le droit de vote est accordé aux personnes dès l'âge de 18 ans, âge de la majorité.

Ce droit permet aux citoyens d'exprimer leur volonté à l'occasion d'un scrutin et ainsi d'élire leurs gouvernements et leurs représentants.

Le vote est un droit civique fondamental dans une démocratie.

Ouel que soit votre choix, votez!

N'oubliez pas ces hommes et ces femmes qui se sont battus et ont souffert pour obtenir ce droit.

Le Maire,
Patrice MOUSEL

Paroles d'associations





Warmo-Scrabble

Vous connaissez tous le Scrabble, mais vous avez peur d'être perdu(es) dans un club... **Absolument pas !** Si vous avez déjà joué, vous connaissez les règles.

La grille, la manière de compter les points sont les mêmes partout. Et même si vous êtes totalement débutant(e), les règles de base s'apprennent en quelques minutes.

Vous jouez en amateur et le niveau les joueurs de club vous effraie...Tout le monde a débuté un jour.

Il est probable que, au début, vous aurez quelques problèmes. Mais vous ne serez pas moins bien reçu(e) pour autant... et vous verrez, les progrès viendront très vite, après quelques mois de pratique.

Tout le monde peut venir en club sans être un crack.

VENEZ NOUS RETROUVER

DANS UN ESPRIT FAMILIAL ET NON COMPÉTITIF.

AU CENTRE ASSOCIATIF LE LUNDI A 14H15

Pour tout renseignement: Mr Faucheux Jacky 0621783743

Ecole privée du Val des bois

Jeudi 23 mars: A 14h, les élèves, les enseignantes et les parents sortiront dans les rues pour le défilé du carnaval de la mi-carême. De retour à l'école, les enfants partageront un goûter offert par les parents.

Vendredi 7 avril : A 10h, célébration des Rameaux à l'église. Les parents et les paroissiens sont les bienvenus.

Dimanche 25 juin : Toute la journée, les enfants et parents participeront à la grande fête de l'école. Au programme : célébration de fin d'année devant la grotte dans la cour de l'école le matin, repas, danses et jeux jusqu'en fin d'après-midi. Venez nombreux partager ce moment de fête avec nous !

Bibliothèque municipale

Elle est actuellement en cours de réfection. Mais les horaires restent inchangés : les samedi (10h30 à 12h) et mercredi (13h30 à 14h30).

Mme Annie Soliveau se propose aimablement de lire des contes aux enfants présents le mercredi. Nous l'en remercions.

Venez nombreux!

FOYER VOLUME

Les groupes d'expression danse, de body karaté et de country vous donnent rendez-vous sur la place de l'église pour quelques démonstrations lors du carnaval du 26 mars.

Le groupe de Body karaté adultes vous invite à le rejoindre pour vous essayer à quelques exercices cardio. Alors si vous êtes prêts à transpirer, chaussez vos baskets!

Karaté:

Grades : le club compte depuis le 15 janvier un nouveau 2e dan (David a commencé ceinture blanche en septembre 2009) et une nouvelle 4e dan (Nadia).

Compétitions : Jeanne M. s'est qualifiée à la coupe de France KATA et COMBAT (cat pupille –30 kg) et Samuel T. à la Coupe de France COMBAT (pupille –40kg).

Diplôme: Théo A. (16 ans) a réussi en janvier son diplôme d'assistant fédéral.

Contacts: secrétariat: mercredi et vendredi matin de 9h à 12h (03 26 03 08 61)

Adresse mail: foyer-volume.warmo@orange.fr Site internet: www.foyer.volume.fr

Comité de Jumelage







WARMERIVILLE-ARRE

Marche gourmande

Le jumelage organise pour la 3^{ème} année consécutive sa marche gourmande. Elle aura lieu le dimanche 11 juin 2017.

Au choix : 3 parcours et possibilité de repas au stade Laurent Lecomte.

Pour plus d'informations, merci de prendre contact avec Bertrand Bianchi au 06.16.78.37.04.

Venue des italiens à Warmeriville

Nous recevrons cette année nos jumeaux italiens à Warmeriville du 5 au 9 août. Le comité travaille actuellement sur le programme qui sera proposé. Il vous sera communiqué prochainement.

Si vous souhaitez être famille d'accueil, vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec Fanny Liesch au 06.43.07.43.34.

A presto...

2016 RETOUR AUX SOURCES

Après mon périple franco-italien, rassasié, je me suis imposé une année de rupture avec la course extrême. 2015 a donc été l'occasion d'aborder la compétition différemment. Courir plus vite, moins

longtemps, sur des distances beaucoup plus courtes, sans sac, ni bâtons, sur des terrains variés aura été mon crédo. Puis petit à petit revint l'envie des défis. Alors 2016 fut l'année de la remise en jambes. Janvier, le trail des deux baies au Touquet, 42 km de sables dur ou mou dans les dunes ou sur la plage, bref un petit marathon des sables en hiver. Mars, le Trail de la Montagne de Reims, 35 km sur le massif marnais. Mai, le Trail des Trappistes, à Florenville, 55 km à parcourir en forêts dans les Ardennes belges. Après cette incursion, je reviens dans mes Ardennes natales en juin, pour l'Ardennes Méga Trail, 93 km, 4800



mètres de dénivelé. Sur cette course que j'affectionne tant, je me classe 39ième, signe de ma bonne forme. Juillet, c'est à St Gervais les Bains que je vais renouer avec la véritable course de montagne. 20 km pour 2000 mètres de dénivelé, c'est court, c'est raide, mais les coureurs vont vite malgré la difficulté, je suis assez souvent essoufflé et arrive en étant au bord de la rupture en franchissant la ligne à 2400 mètres d'altitude. Après un petit interlude sur le semi marathon de Tinqueux couru avec notre joëlette et quinze coureurs pour emmener Adeline, Patrick et Pascal, personnes mobilité réduite, en ce même mois de septembre, je me rends à Chamonix pour le Trail des Aiguilles Rouges,

50 km pour 4000 mètres de dénivelé couru en 11h30. Une course très exigeante, à courir entre 1000 et 2500 mètres d'altitude, mais extraordinaire de par les divers panoramas qu'elle offre. Puis la fin de ma saison sera clôturée par le Sparnatrail, 54 km en novembre et le Trail Nocturne des Mesneux, 20 km, ce juste avant Noël. Grâce au soutien de la commune, voilà un retour réussi, qui laisse présager une belle saison de trails longs, puisque sont prévus au calendrier, le Trail des deux baies (déjà couru), l'Ardennes Méga Trail, l'Infernal Trail des Vosges (200 km pour 10000 mètres de dénivelés) en septembre, et certainement la Transmartinique (160 km pour 6300 mètres de dénivelé) en décembre.



Thierry Dubois



DIMANCHE 26 MARS

Départ à 14h30

VENEZ TOUS DEGUISES

Circuit:

Départ à 14h30 place de l'église
Rue de l'église St Martin,
Rue de Becker,
Avenue du Gal de Gaulle,
Rue de Rethel,
Rue du Val des Bois,
Rue des Censes,
Rue Michelet,
Rue des Vagériaux.

Arrivée sur la place

Avec

Lea fanfare de Chezy sur Marne Les Mascottes Peluches géantes (Mabuse Band) Ritmistas Dos Pily (percussions bré Siliennes-samba)

Démonstrations à partir de 15h30
Distribution de confettis
Goûter et barbapapa gratuits pour les enfants
Buvette pour les grands



Bien vivre ensemble





☐ je souhaite accueillir un enfant cet été et désire recevoir de la documentation.

On se met d'accord en famille. Oui, on va offrir tous ensemble un temps de vraies vacances à un enfant qui ne peut pas partir cette année.... le soleil du ciel et celui du cœur réchaufferont la découverte mutuelle, le quotidien et les jeux.

âge des enfants : de 6 à 10 ans - accueils de deux semaines en juillet ou en août

☐ je fais un don de _____€

Votre don vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 75 % dans la limite de 529 €. Au-delà et dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable, la réduction est de 66 %

loN	m I	Préno	m				 						
+ .							 	 	 	 	 	 	
È		/	/	/	/	Mail	 	 	 	 	 	 	

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

30 av. général de Gaulle – 51100 REIMS

03.26.79.12.05

contact@spf51.org - www.secourspopulaire.fr/51

Contact: Anne-Marie Duriez





Oyé! Oyé!



ELECTIONS

Appel aux bénévoles!

Nous recherchons des volontaires pour la tenue des différents bureaux ainsi que pour le dépouillement. Les intéressés peuvent se présenter au secrétariat de mairie.

Voyager à l'étranger avec une carte nationale d'identité

a carte nationale d'identité permet de se rendre à l'étranger sans avoir à demander de passeport. Les pays suivants la reconnaissent comme document de voyage:

- tous les pays de l'Union européenne
- les pays limitrophes de la France (Andorre, Monaco, Suisse)
- les États qui l'acceptent comme document de voyage mentionnés sur le site www.diplomatie.gouv.fr



Savez-vous que depuis le 1^{et} janvier 2014, votre carte nationale d'identité (CNI) a une validité de 15 ans au lieu de 10 ans ?

Cette extension de validité est légale même si une autre date limite de validité est indiquée sur votre carte, celle-ci doit être majorée de 5 ans dès lors qu'elle a été délivrée à compter du 2 janvier 2004.

Cette prolongation exceptionnelle s'applique exclusivement aux personnes majeures au moment de la délivrance.

Attention, si cette extension de validité est reconnue sur le territoire français, cela n'est pas le cas dans tous les pays. Certains pays étrangers acceptent la carte nationale d'identité "prolongée" accompagnée de la fiche d'information du ministère traduite et disponible sur le site www.diplomatie.gouv.fr

Ainsi, les autorités des pays suivants ont officiellement confirmé qu'elles l'acceptaient comme document de voyage :
Andorre, Bulgarie, Croatie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Malte, Monaco, Monténégro, République tchèque, Saint-Marin, Serbie, Slovénie, Suisse, Tunisie (uniquement si vous êtes binational ou s'il s'agit d'un voyage de groupe organisé par un professionnel du tourisme), Turquie.

Pour les autres destinations, il faudra soit présenter un passeport en cours de validité, soit demander un renouvellement de la carte nationale d'identité.

Ce renouvellement anticipé est désormais possible en justifiant d'un voyage à l'étranger.

Le demandeur devra apporter la preuve de son voyage par tout moyen (titre de transport, réservation de vol ou d'hébergement, attestation de l'employeur pour les déplacements professionnels etc.)

Renseignements auprès de la sous-préfecture de Reims.



CARTE D'IDENTITE

A compter de fin mars 2017, la procédure de délivrance de carte nationale d'identité sera simplifiée et traitée selon les modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Afin de vous faire délivrer une nouvelle CNI (Carte Nationale d'Identité), il vous faudra vous rendre dans l'une des communes équipées d'une station de recueil de passeports.

La Mairie de Bazancourt est équipée de cette station.

Une pré-demande pourra également être réalisée depuis les site internet : https://ants.gouv.fr.

Ce téléservice dispense l'usager de remplir ce formulaire au guichet de la mairie et lui permet de gagner du temps sur place.

Une prise de rendez-vous sera nécessaire afin d'effectuer la prise d'empreinte et la vérification du dossier de demande.

La commune de Warmeriville pourra vous aider dans votre démarche de remplissage de prédemande en ligne.



Recette



NID DE PAQUES

Temps de préparation : 20 minutes Temps de cuisson : 25 minutes

<u>Ingrédients (pour 4 personnes) :</u>

- 1 cuillère à soupe de café fort
 - 150 g de chocolat noir amer
 - 4 oeufs
 - 100 g de sucre en poudre
 - 100 g de beurre
 - 2 cuillères à soupe bombée de farine

Pour le décor :

des petits oeufs de pâques en chocolat,
 des petits sujets en sucre de couleur (ex : des petits oeufs en sucre)

Préparation de la recette :

Préchauffez le four à 180°C (th 6), et beurrez un moule en forme de couronne.

Dans un saladier, mélangez les jaune d'oeufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange devienne jaune paille.

Pendant ce temps, faites fondre le chocolat au bain-marie avec le café.

Quand le chocolat est mou, ajoutez le beurre en petits morceaux, laissez fondre, puis mélangez à la fourchette pour obtenir une pâte bien lisse. Ajoutez ce mélange à la préparation aux oeufs,

puis incorporez la farine tamisée.

Battez les blancs en neige bien ferme et incorporez-les délicatement à la préparation.

Versez la pâte dans le moule, jusqu'aux deux tiers de la hauteur. Glissez dans le four et laissez cuire 25 à 30 min.

Surveillez la cuisson, en couvrant le gâteau de papier d'aluminium si le dessus à tendance à dorer un peu trop.

Démoulez sur un plateau, et laissez le gâteau refroidir complétement.

Garnissez le centre de petits oeufs et de sujets en sucre colorés.

Servez ainsi, ou accompagnez d'une crème anglaise parfumée au café ou à la vanille.





Recueil de lettres d'une femme de poilu

Dimanche 27 Décembre 1914.

Qu'il est donc des tristes jours et pourtant les autres années c'est un jour de réjouissance. Noël, je me rappellerai celui de 1914. Je t'ai dit que la maison Pommery s'occupait pour que les enfants réfugiés n'aient pas trop à souffrir de la guerre.

La maison avait donc installé un immense sapin dans un des couloirs et chaque enfant devait avoir un jouet. On avait invité les parents. Mais tu penses bien, mon Charles, que je n'ai pas voulu y assister. C'est Marguerite qui y a conduit André. Pour accompagner le chant des enfants, on avait apporté un piano et un violon et ce furent deux soldats des tranchées qui vinrent

jouer la musique.

Ton papa cet après-midi là vint vers deux heures. J'étais seule avec maman. Il me demanda si je voulais le conduire voir André à la cérémonie. J'accédai à son désir, sachant que je n'entrerai pas. Vois-tu mon pauvre tit Lou, mon pauvre cœur, je me demande comment il peut résister encore. J'arrivai donc à la fête et je montrai à ton papa où il pouvait voir coco. Au même moment arrivaient toutes les orphelines de Saint-Vincent-de-Paul qui venaient chanter. Je m'esquivai et je restai dans l'ombre car il fallait que j'attende ton papa. Oh ma pauvre Chipette, je ne croyais jamais souffrir ainsi! Tout à coup des voix montèrent sous les voûtes; c'étaient les jeunes filles qui chantaient 'Minuit Chrétien'.

En repensant à ce chant, je frissonne encore. Il me semblait que c'était comme des plaintes que j'entendais. Tu la chantais quelquefois, toi mon Charles. Je te revoyais là dans ton petit coin, entre la table et la cuisinière. Qu'on était heureux en ce temps là, et combien il a été court! Mais

maintenant que fais-tu ? Est-il vrai que tu aies pu tomber sur le champ de bataille ? Il me semble te voir, quand je suis découragée comme je le suis aujourd'hui, étendu à terre, le front troué et ta figure triste, si triste. Ce n'est pas possible, cela ne peut pas être.

Le chant s'arrêta, puis elles reprirent le 'Gloria inexelsis' et ton papa revint. Il vit ma tristesse. Quelle détresse était la mienne! « Ma pauvre Juliette, ne m'otez- pas mon courage, me dit-il. Il reviendra. Et si jamais le malheur voulait le contraire, nous sommes là pour vous aider à élever vos petits ». Pauvre papa, mais vous ne voyez donc pas. Je sais bien que j'arriverai à les élever, mais c'est mon Charles que je veux. Je ne pourrai supporter l'existence sans lui. C'est atroce puisque je l'aime toujours ; il faut qu'il me revienne.

Voici ton parrain qui vient avec Gaston me dire bonjour. « Mon petit, me dit ton parrain, reprenezvous car moi, j'ai la conviction qu'il reviendra ». Je fais celle qui se laisse consoler et ils s'en vont. C'était la sortie de Noël ; ton cadet a eu 3 joujoux, il a été favorisé. Tout le monde en est fou.

Je prie le bon dieu pour qu'il permette que tu nous sois rendu et aussitôt mon Charles, je chercherai le sommeil. Moi qui dormais si bien, je ne dors plus.

Je te quitte. Tout mon cœur à toi, toujours.

Nous tenons à remercier Mme Jonval pour son autorisation de diffusion. Il s'agit de lettres de sa grand-mère.

Le recueil complet de ces lettres est disponible à la bibliothèque municipale.

Michel Taupiac, dit François, avait 29 ans en 1914. Il était le fils d'ouvriers agricoles de Tarn et Garonne. Il avait l'habitude d'écrire à son ami Justin Cayrou qui ne fut mobilisé qu'à le fin 1915. En effet, il avait perdu un œil et les conseils de révision ne le déclarèrent "bon pour le service", que lorsque les troupes commencèrent à manquer. Après la guerre, Michel Taupiac devint pêcheur sur la Garonne mais aussi herboriste et guérisseur à ses heures.

Dimanche 2 mai 1915.

Cher ami,

Enfin je puis t'écrire un peu plus tranquille, maintenant que la grande bourrasque des jours derniers parait s'éteindre. Tu as sans doute entendu de cette attaque furieuse du côté d'Ypres où tous les moyens de destruction ont été employés par ces bandits. Pauvre pays, qu'en reste-t-il ? Ruiné déjà par les sanglants combats de novembre dernier, ces villages et belles fermes qui émaillaient comme à plaisir cette riche plaine des Flandres, ne sont plus que ruine et incendie, plus qu'un immense charnier, digne trophée de cette guerre affreuse. Cet hiver, ce n'était qu'une mer de boue, maintenant le printemps a fait pousser une végétation folle qui essaie de couvrir d'un linceul de verdure tous ces petits monticules qui forment comme les vagues des rives boueuses de l'Yser, petite rivière au nom formidable, pierre de choc où sont venues se briser les hordes géantes du militarisme prussien, digne sépulture de cette race. Maintenant, sur ces tombes anonymes, le printemps sème des touffes d'herbe et de fleurs sauvages. Le temps fera le reste et de cette lutte de cyclopes il ne restera qu'un peu de boue. Je ne te parlerai pas de mon rôle dans cette guerre. Je suis le matricule n° X, une partie du maillon de cette immense chaîne. J'ai des heures de nostalgie et de dégoût. Quelques fois je me dis : " Pourvu que tu t'en sortes". Bien souvent : "A quoi bon ?". que je meure ici en pleine force, une lueur de gloire dans les yeux, ou que je finisse plus tard bourgeoisement dans un cimetière, qu'importe, la vie n'a jamais été pour moi une chose bien douce et l'avenir me parait bien noir. Je ne ferai rien pour disparaître, je n'ai pas le sang d'un héros. J'ai même comme un frisson quand la mort me frôle de trop près et, machinalement je fais ce qu'on appelle mon devoir. Je suis un de ces millions d'anonymes qui forment l'instrument pour forger une page sanglante de notre histoire. Cette époque sera bâtie avec beaucoup d'héroïsme, de tristesse et de lâcheté.

De tes nouvelles, ton Ami.

Taupiac.

Morts pour la France

Paulin Léon Amédée 11 janvier 1917

Renseignements pratiques



Pôle santé

Médecins: Dr Damien Moreau 03 26 03 86 68

Dr Delphine Demorgny 03 26 03 59 59

Dr Mascret Amandine 03 26 03 86 68 / 03 26 03 59 59

Chirurgien-dentiste: Dr Damien Talleux 03 26 03 80 52

<u>Pédicure Podologue</u>: Mme Lola GUILLOUX 03 10 16 58 79

Infirmières : cabinet du Val des Bois

Toutes les permanences se font à Warmeriville.

6h45-7h / 7h45-8h / 11h-11h30 / 12h30 sur rendez-vous

Mme Sidonie Delangle 06 09 52 07 82 Mme Stéphanie Leroy 06 11 45 35 73

Mme Virginie Roesch 06 98 74 37 55

Cabinet avenue Jacques Joseph Harmel

Mme Christine Hermant 06 72 06 57 11

Pharmacie: Mmes Deschamps et Sepul-Deschamps 03 26 03 83 45/ Fax 03 26 03 80 53

Orthophoniste: Mme Ségolène Dufrénois 03 26 03 50 60 Taxis: Les taxis Zoé: 03 26 03 38 15 ou 06 72 32 57 00

Kinésithérapeutes: M. Fabrice BOREL, Mme LEFORT-POCQUET au 03.26.03.32.88

Agenda

23 mars Carnaval du Val des Bois

25 mars Soirée familiale Apel du Val des Bois

26 mars Carnaval

9 avril Audition musicale

23 avril et 07 mai Elections présidentielles

5 mai Inauguration de l'Arbre de Vie 11h (La population est invitée à se

rendre au rond point, zone commerciale du Val des bois)

27 et 28 mai Fête patronale

10 juin Tournoi de tennis

11 juin Marche gourmande

11 et 18 juin Elections législatives

17 juin Kermesse école la Doline

25 juin Kermesse école du Val des Bois

« Il ne faut pas chercher à ajouter des années à sa vie, mais plutôt de la vie à ses années » (proverbe chinois)